

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE
—
ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole

du 17 novembre 2025

Arrêté portant ouverture d'une enquête publique en vue du déclassement d'une emprise de voirie publique sise rue des Fuchsias (allée des Fougères) et d'une emprise en nature d'aire de stationnement située allée Fabre d'Eglantine, à Limoges

N° 27490

Le Code général des collectivités territoriales

Le Code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L.1341-1, L.1341-2 et L.1341-3

Le Code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles L.124-1, L.124-2 et L.124-3

Le Code de la voirie routière, notamment les articles L.121-1, L.121-2 et L.121-3

Le décret n° 14.10 relatif à l'ouverture d'une enquête publique concernant le déclassement de voirie publique sise rue des Fuchsias et allée Fabre d'Eglantine

Le décret d'enquête publique relatif au vue du déclassement des emprises de voirie concernées

Le site d'enquête - voir l'adresse de communication-enquêteur Rate pour le Département de la Haute-Vienne par le Tribunal administratif de Limoges

CONSIDÉRANT le projet de renouvellement urbain du quartier de Beaudreux à Limoges

ARRÊTÉ

ARRÊTÉ N°1 : Il sera procédé par Limoges Métropole à une enquête publique en vue du déclassement de deux emprises de voirie publique sises rue des Fuchsias / allée des Fougères et allée Fabre d'Eglantine, à Limoges.

L'enquête publique se déroulera pendant 20 jours consécutifs, du mercredi 17 décembre 2025 à partir de 9h00 au vendredi 19 janvier 2026 jusqu'à 17h00 inclus.

ARRÊTÉ N°2 : Le dossier relatif à l'enquête prescrite à l'article 1 sera tenu à la disposition du public pendant 20 jours consécutifs, du mercredi 17 décembre 2025 au vendredi 19 janvier 2026 inclus, aux dates et aux lieux suivants :

- à l'adresse mairie de la Ville de Limoges de Beaudreux, située à allée Marcel Brouat, pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux au public, de lundi de 13h30 à 17h00 et du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.


- au siège de Limoges Métropole, 17 rue Bernard Palissy, 87000 Limoges, pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux au public, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Ce dossier sera également consultable sur le site internet de la commune de Limoges (<https://www.limoges.fr>) et sur le site internet de Limoges Métropole (<https://www.limoges-metropole.fr>) et sur le site internet de Limoges Métropole (<https://www.limoges-metropole.fr>) et sur le site internet de Limoges Métropole (<https://www.limoges-metropole.fr>)

ARRÊTÉ

Arrêté portant ouverture d'une enquête publique en vue du déclassement d'une emprise de voirie publique sise rue des Fuchsias (allée des Fougères) et d'une emprise en nature d'aire de stationnement située allée Fabre d'Eglantine, à Limoges

1 DOCUMENT - Publié le 17 Novembre 2025

 **27490.pdf**
(.pdf, 193,6 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**

